

Biennale « Les jeunes dans la cité » 2009

Eco-Logiques : l'école, les déplacements

Une nouvelle approche de la participation des jeunes, un nouveau regard sur la ville

*« Tu me dis, j'oublie,
tu m'expliques, je me souviens,
tu m'impliques, j'apprends »*

Benjamin Franklin

Introduction

L'UNICEF France et la Cité de l'architecture et du patrimoine proposent, grâce au soutien de nombreux partenaires*, le premier concours d'architecture urbaine dédié aux jeunes de 11 à 17 ans. la première édition de la Biennale « Les jeunes dans la Cité ».

Cette Biennale permettra à des centaines de jeunes de faire entendre leur voix en défendant leurs idées et projets pour une ville plus respectueuse de l'environnement, sur deux thèmes : « Eco-Logiques : l'école, les déplacements ».

Pour participer, les jeunes doivent être associés par leur ville à ses projets d'aménagement urbain et proposer leur projet à l'UNICEF France avant le 20 mai 2009. Les jeunes sélectionnés pourront venir défendre leur projet à Paris, et le faire évoluer, les 22 et 23 juin, à la Cité de l'Architecture, à Paris.

Après deux journées de travail intense et un passage devant un jury de professionnels, seuls trois groupes de jeunes remporteront le grand prix de la Biennale pour la qualité, l'originalité, l'utilité et la faisabilité du projet définitif élaboré en atelier sur la base des propositions initiales des jeunes.

Les jeunes participants auront entre 11 et 17 ans et ne devront pas avoir d'examens à passer en 2009. Ils seront issus de tous horizons : études générales ou techniques, apprentissage ou autres. Tous seront les bienvenus pour s'associer à cette démarche d'ouverture et de participation active à la définition d'une ville plus humaine.

Les jeunes seront encadrés par un accompagnateur de leur ville. Les Maires, adjoints et référents des villes participantes seront invités à la séance de clôture, tout comme les Présidents, élus et représentants des Comités départementaux de l'UNICEF France et les partenaires.

* l'Association des Maires de France, le Groupe Moniteur, la Caisse des Dépôts, la SNCF, le Comité 21, l'association goodplanet.org

La Biennale « Les jeunes dans la cité », c'est quoi ?

→ Un concours et un grand événement au niveau national

- **un concours de projets, ouvert à tous les jeunes de 11 à 17 ans**, avec des propositions pour rendre leur école plus éco-responsable et leurs déplacements plus respectueux de l'environnement, choisies par un jury prestigieux
- **un grand événement à la Cité de l'Architecture**, les 22 et 23 juin 2009 permettant aux jeunes, délégués par leurs pairs et soutenus par leur ville, de défendre leurs projets et d'en construire de nouveaux

→ Le renforcement d'une dynamique de participation et d'écoute dans chaque ville, avec :

- **un groupe de jeunes** de 11 à 17 ans, travaillant sur l'aménagement urbain avec l'aide d'un animateur, d'élus, d'architectes, d'urbanistes, etc.
- **une force de proposition nouvelle pour un nouveau regard sur la ville**
- **un événement dans la ville** si les jeunes qu'elle soutient sont sélectionnés pour participer au concours national
- **un lien entre les jeunes et les équipes municipales renforcé**
- **une visibilité nationale**, avec l'ensemble des partenaires

→ La démonstration auprès des jeunes que leurs avis comptent

Les organisateurs souhaitent qu'après leur participation à la Biennale les jeunes

- sachent que **leurs avis comptent pour les adultes, à l'échelle locale et nationale** ;
- aient conscience que leur énergie et leurs bonnes idées peuvent largement contribuer à l'amélioration de la vie quotidienne et collective
- aient **acquis des connaissances et fait des découvertes** ;
- aient profité des **échanges avec d'autres jeunes** ;

La Biennale « Les jeunes dans la cité », c'est comment ?

La réalisation des objectifs fixés pour la Biennale « Les jeunes dans la Cité » repose, dans chaque ville, sur :

- **un travail préparatoire des jeunes** dans leur ville pendant lequel ils ont réfléchi sur leur environnement avec des architectes ou des animateurs de la ville, analysent la situation et imaginent des propositions pour rendre leur école plus écologique et leurs déplacements plus « doux » ;
- **la désignation de trois représentants** qui défendront le projet de leur ville ;
- **la défense des projets** en atelier à Paris ;
- **la construction d'un projet collectif** en concertation entre jeunes de différentes villes et de grands architectes à Paris ;
- **le passage devant un jury** ;
- **un grand prix à l'issue de la biennale** ;

Les objectifs pour chaque équipe des villes sont :

- de **défendre ses idées et de les argumenter** afin de convaincre, mais aussi d'écouter les autres pour que le projet aboutisse
- d'être **sélectionnée pour participer au concours** et de donner le meilleur de soi pour que les projets développés puissent être médiatisés ;
- de **rencontrer et de découvrir** l'univers de l'architecture et de l'urbanisme, de toucher du doigt la complexité de l'aménagement urbain, mais aussi ses possibilités
- de **tisser des liens** avec des élus et des professionnels
- de s'exprimer, d'échanger et de travailler ensemble autour d'un **projet commun**
- de **défendre son projet en atelier à Paris** (pour celles qui seront sélectionnées) ;
- de **participer à l'élaboration d'un projet commun** avec des jeunes des autres villes en atelier à Paris
- de **défendre ces projets devant le grand jury** en finale à Paris
- de **partager l'expérience** dans sa ville après la biennale avec toutes les personnes qui se seront mobilisées.

Les thèmes de la Biennale « Les jeunes dans la cité » :
« Eco-Logiques : l'école, les déplacements »

La première édition de la *Biennale Les jeunes dans la Cité* s'inscrit dans le cadre d'une exposition internationale autour du thème «*Habiter écologique : quel habitat pour une ville durable ?*». La notion «d'habitat» est abordée de manière large : elle prend en compte le lieu de vie, la maison d'habitat mixte par exemple, mais aussi son environnement comme la rue, les infrastructures situées dans les environs de l'habitat, etc. L'écologie s'inscrit quant à elle dans la logique du développement durable qui repose sur quatre piliers : **l'environnement, l'économie, le social et le culturel.**

Les thèmes retenus pour la Biennale et le concours *Les jeunes dans la Cité* sont, pour l'année 2009, «*Eco-Logiques : l'école, les déplacements* ».

- **L'école** : après la maison, l'école est le lieu où les jeunes passent le plus de temps. Mais se sont-ils un jour demandé : Où partent les papiers que je mets à la poubelle ? Comment mon école est-elle chauffée ? Avec quoi est-elle isolée ? Qui l'a construite ? D'où viennent les matériaux qui la composent ? Comment mon école pourrait-elle être plus agréable et plus pratique pour tous les élèves ? Qu'est-ce qu'une école écologique ? Comment rendre son école éco-responsable ?
- **Les jeunes sont sollicités pour émettre des propositions et imaginer des évolutions ou de nouveaux lieux**, en partant d'un diagnostic sur leur propre école, afin de favoriser une approche de l'école plus écologique dans toutes ses composantes, notamment :
 - **des comportements plus responsables et citoyens de la part des élèves, mais aussi du corps enseignant et administratif ;**
 - **un lieu plus agréable à vivre ;**
 - **des matériaux écologiques ;**
 - **une meilleure gestion de l'eau, des déchets, etc.**
- **Les déplacements** : à pied, à vélo, en voiture ou en transports en commun, tout le monde se déplace ! Chacun de ces déplacements a un impact sur l'environnement et sur la vie sociale de la ville. L'aménagement de la circulation dans la ville a aussi des conséquences importantes pour l'environnement, ainsi que sur les relations humaines. Une ville où vélos, voitures et piétons ne peuvent cohabiter en toute sécurité peut ainsi causer des accidents... et provoquer quelques frictions !
- **Les jeunes sont donc sollicités pour émettre des propositions et imaginer des évolutions ou de nouveaux modes de déplacements**, en partant d'un diagnostic sur les déplacements dans leur propre ville, afin de favoriser une approche plus écologique dans toutes ses composantes, notamment :
 - **des comportements plus éco-responsables chez l'ensemble des citoyens de la ville ;**
 - **le renforcement des déplacements doux ;**
 - **l'aménagement des rues et le schéma des déplacements de la ville dans une perspective écologique, etc.**

Règlement du concours

Conditions de participation

Le concours de la Biennale « Les jeunes dans la Cité » est ouvert à tous les adolescents de 11 à 17 ans.

Dans chaque ville, une équipe doit se constituer pour remplir un dossier de présélection et désigner une délégation de 3 jeunes qui sera son porte-parole sur les thèmes des débats. Chaque équipe de ville préparera un ou plusieurs projet(s) d'architecture et d'urbanisme durable. Les propositions doivent être très concrètes et utiles pour tous. Ces propositions doivent venir des jeunes eux-mêmes.

La participation à la Biennale est gratuite.

Déroulement du concours

- Inscription des équipes et envoi du **dossier de présélection au plus tard le mercredi 20 mai 2009** avant minuit (le cachet de la poste faisant foi).

Les projets seront sélectionnés autour des thèmes suivant : « Eco-logiques : l'école » ou « Eco-Logiques : les déplacements ». Une équipe ne pourra être sélectionnée que pour un seul projet.

Le dossier de présélection est impérativement constitué de :

1. Une fiche d'inscription avec la composition de la délégation des 3 jeunes et le nom de l'encadrant
2. Un document de présentation du projet, structuré de la manière suivante :
 - a. Introduction sur l'approche du thème et l'idée du projet soumis ;
 - b. Le constat, le diagnostic sur l'existant : une analyse de 2 pages maximum ;
 - c. Le projet, l'idée.
3. Des supports visuels à présenter lors de la Biennale :
 - une présentation PowerPoint enregistrée sur CD. Constituée de 20 à 25 visuels maximum, la présentation devra comporter des photos commentées, des documents graphiques (plans, coupes, croquis), des représentations en 3D, animés ou non, de petits films et ne devra pas dépasser 15 minutes. La présentation pourra être structurée de la manière suivante : introduction, diagnostic, présentation du projet et originalité, bénéfices environnementaux, sociaux et culturels, faisabilité du projet.
 - 10 visuels A4 imprimés sur papier photo, dont les fichiers seront présents sur le CD rom (fichiers jpeg 300 dpi pour une bonne impression A4).

- Les équipes sélectionnées par le jury sont informées au plus tard le 27 Mai de leur droit à participation à la biennale.
- Les délégations représentant les équipes sélectionnées présentent leur projet en atelier lors de la Biennale à Paris et participeront à l'élaboration d'un projet collectif au sein de leur atelier.
- Une délégation de chaque équipe constituée en atelier présentera le projet de l'équipe en séance plénière.
- Les résultats seront annoncés lors de la séance de clôture de la Biennale.

Le Prix

Trois prix seront décernés à l'issue du concours : le prix *Terre*, le prix *Bois* et le prix *Pierre*.

Jury

Le jury sera composé de représentants du monde de l'architecture, de l'urbanisme et l'aménagement urbain et des partenaires de la manifestation.

- Dominique Gauzin-Müller, Architecte, commissaire de l'exposition *Habiter écologique*, Marraine de la biennale
- Yann Artus Bertrand, photographe, fondateur de « goodplanet.org », parrain de la biennale
- L'UNICEF France
- L'Association des Maires de France
- La Caisse des Dépôts
- La SCNF
- Le Groupe Moniteur
- La Cité de l'Architecture
- Le Comité 21

Droit de diffusion et de reproduction des idées et projets

Les participants au concours autorisent les organisateurs à diffuser et à reproduire les idées, photos et plans des projets qu'ils soumettent au concours, sans contrepartie financière.

Acceptation du règlement

Le fait même de participer au concours organisé par l'UNICEF / Ville amie des enfants implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. Les candidats renoncent à tout recours sur les conditions d'organisation du concours ou de ses résultats.

Pourquoi la biennale ?

Construire avec eux un monde plus durable et plus solidaire

La Biennale « Les jeunes dans la Cité » est un travail collectif fondé sur les intérêts des enfants et le désir de construire avec eux un monde plus durable et plus solidaire. Qu'il soit élu, membre de services techniques, urbaniste ou architecte, chaque acteur de l'aménagement urbain doit, à son échelle, expliquer aux jeunes les enjeux de la démarche éco-responsable, leur transmettre les bonnes pratiques et les impliquer dans la vie de leur ville.

Montrer aux adolescents qu'ils sont pris au sérieux, que leur opinion compte et que leur créativité est recherchée constitue un important jalon sur le chemin d'une confiance mutuelle et d'une ambiance sociale apaisée. Ce forum est donc une pièce majeure de la mosaïque de manifestations accompagnant l'exposition « Quel habitat pour une ville durable ? ».

Dominique Gauzin-Müller

Commissaire de l'exposition « Habiter écologique : quel habitat pour une ville durable ? ».

Marraine de la Biennale

Tous responsables

« Nous sommes tous responsables, personnellement, de l'avenir de notre Terre. Chacun a un rôle à jouer et a le pouvoir et le devoir d'agir et de se mobiliser, ici et maintenant. Une grande partie des enjeux environnementaux se joue aujourd'hui dans nos villes. Je vous invite à participer à la belle aventure de la Biennale des Jeunes dans la Cité qu'organise l'UNICEF car vous pouvez vous aussi imaginer la ville de demain, plus respectueuse de l'environnement. »

Yann Artus Bertrand,

Photographe, Président fondateur de l'association Goodplanet.org

Les jeunes un atout pour la ville

« La participation et l'écoute des enfants et des jeunes sur les sujets qui les concernent est un droit fondamental, écrit dans la Convention des droits de l'enfant. Quoi de plus positif que d'associer les jeunes à l'aménagement de leur environnement, de les encourager à s'exprimer, de les écouter et de partager avec eux la pertinence et la faisabilité de tel ou tel projet?

Avec la biennale "Les jeunes dans la Cité", les Villes amies des enfants, l'UNICEF et ses partenaires font la démonstration que c'est non seulement une démarche possible et profitable pour une société mais aussi la condition pour construire un avenir plus durable et adapté aux enfants. »

Jacques Hintzy

Président de l'UNICEF France



Le développement durable, une priorité pour l'avenir

« La Caisse des Dépôts s'associe à la Biennale « Les jeunes dans la Cité » dont l'action fait écho à deux des quatre priorités du plan stratégique du Groupe, à savoir le développement durable et le logement social. »

Edith Lalliard
Directrice du Mécénat
La Caisse des Dépôts

Un enjeu important des politiques municipales



« La question de la place des jeunes dans les communes et de la défense des droits de l'enfant est une préoccupation forte de l'AMF. Bénéficiaires des politiques éducatives et utilisateurs des services publics communaux, qu'il s'agisse des équipements culturels et sportifs ou encore des transports, les jeunes représentent un enjeu important des politiques municipales. C'est la raison pour laquelle l'AMF et l'UNICEF ont initié ensemble l'opération « Ville amie des enfants » qui poursuit l'objectif de mieux accueillir l'enfant dans la cité. »

Jacques Pélessard,
Président de l'Association des Maires de France

Modalités pratiques

- ➔ **S'inscrire en contactant l'UNICEF France au 01 44 39 17 47**
- ➔ Envoyer, avant **le mercredi 20 mai à minuit, un dossier** de présélection à l'UNICEF France :

**Ville amie des Enfants
UNICEF France,
3, rue Duguay Trouin
75006 Paris**

- ➔ Sélection des villes et de leur équipe en fonction des projets par le jury du concours, information aux villes sélectionnées au plus tard le 27 mai 2009.
- ➔ Les 22 et 23 juin 2009, les 150 jeunes issus des 50 Villes amies des enfants finalistes, accompagnés d'un adulte délégué par la ville, participeront à la Biennale « Les jeunes dans la cité », à la Cité de l'architecture et du patrimoine à Paris.
- ➔ Les invitations, à destination des Maires, élus ou référents des villes, et des Présidents et élus des Comités départementaux, qui participeront à la Biennale, seront adressées par l'UNICEF début juin 2009.

Déroulé prévisionnel de la Biennale « Les jeunes dans la Cité »

Projet de déroulé

22 juin 2009

- 10 h 00 – 11 h 00 Accueil des participants à la Cité de l'architecture et du patrimoine
- 11 h 00 Allocutions d'ouverture.
- 11 h 15 – 11 h 45 Conférence introductive par la marraine de la Biennale, Dominique Gauzin-Müller.
- 12 h 00 – 13 h 00 Visite libre de l'exposition «*Habiter écologique : quel habitat pour une ville durable ?*».
- 13 h 00 – 14 h 30 Déjeuner.
- 14 h 30 – 18 h 30 Ateliers :
- tour de table des projets des jeunes,
- choix d'un projet par atelier,
- travail sur le projet.
- 18 h 30 – 21 h 00 : Découverte architecturale à Vélib le long des quais (à confirmer).
Dîner à l'Hôtel de ville de Paris (à confirmer).

23 juin 2009

- 9 h 00 – 13 h 00 Ateliers :
- finalisation des projets,
- présentation, argumentaire, avantages.
- 13 h 00 – 14 h 00 Déjeuner
- 14 h 00 – 16 h 30 Plénière :
les jeunes défendent les projets finalisés en ateliers devant le jury du concours.
- 16 h 30 – 17 h 00 Délibération du jury
- 17 h 00 – 17 h 30 Remise des prix et clôture de la Biennale.

La marraine de l'événement, Dominique Gauzin-Müller



Après son diplôme à l'Ecole d'architecture Paris-Tolbiac dans l'atelier de Roland Schweitzer, Dominique Gauzin-Müller a obtenu en 1985 un Certificat d'études approfondies sur la construction en bois. Quercynoise d'origine, elle vit à Stuttgart depuis 1986 avec son mari allemand et leurs deux enfants, ce qui donne à son travail une dimension internationale.

Passionnée par l'architecture écologique et la construction en bois, Dominique Gauzin-Müller partage son enthousiasme pour ces sujets lors de nombreuses conférences en France et à l'étranger. Elle collabore à plusieurs maisons d'éditions et revues européennes : *D'Architectures*, *L'architettura naturale*, *Maisons à vivre*, *Techniques et architecture* etc. Ses derniers livres publiés aux Editions du Moniteur ont été traduits en plusieurs langues : *Construire avec le bois* (1999), *L'architecture écologique* (2001), *25 maisons en bois* (2003) et *25 maisons écologiques* (2005). Son prochain ouvrage, à paraître en 2009, est dédié à l'architecture écologique du Vorarlberg et au modèle social, culturel et économique proposé par ce petit Land autrichien.

Dominique Gauzin-Müller est membre de la Compagnie des negawatts qui milite pour une triple stratégie : sobriété, efficacité énergétique et priorité aux énergies renouvelables. Maître-assistante associée à l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Nancy de 2004 à 2007, elle enseigne actuellement à l'ENSA de Strasbourg. Rédactrice en chef d'*ecologiK*, un magazine consacré à l'architecture écologique et à l'aménagement durable des territoires, elle est également commissaire d'une exposition sur l'habitat éco-responsable qui aura lieu d'avril à octobre 2009 à Paris, à la Cité de l'architecture et du patrimoine.

L'architecture écologique : principaux critères

par Dominique Gauzin-Müller

Voici quelques pistes méthodologiques à utiliser avec les jeunes pour aborder l'architecture avec un regard tourné vers le développement durable, extraites du livre "*25 maisons écologiques*", paru aux Editions Le Moniteur, en 2005.

Intégration au territoire

- Commencer la phase de conception par l'étude des particularités du territoire : géographie, géologie, culture et traditions locales, architecture vernaculaire.
- Prendre en compte la topographie, les vues et les caractéristiques climatiques : direction des vents dominants, angles maximum et minimum du soleil selon les saisons, éventuels masques produits par le relief et la végétation.
- Prendre en compte les nuisances (présence d'une route bruyante, d'une voie ferrée, d'activités produisant des odeurs désagréables)

- Analyser les ressources disponibles localement (forêts, carrières, production de briques etc.) et privilégier ces produits pour limiter le transport des matériaux, source de pollutions.
- Adapter le bâti au terrain : implanter au plus juste dans la pente naturelle, limiter les terrassements et les murs de soutènement, protéger les sols à l'écosystème fragile.
- Préserver autant que possible la végétation existante et préférer les végétaux locaux pour les nouvelles plantations.

Maîtrise du cycle de l'eau

- Choisir des installations sanitaires économes en eau.
- Récupérer l'eau de pluie pour l'arrosage du jardin et éventuellement les chasses d'eau des toilettes, voire l'alimentation de la machine à laver le linge.
- Traiter naturellement les eaux grises (issues des cuisines et salles de bains) par lagunage avec des jardins filtrants plantés de végétaux spécifiques (iris, roseaux etc.)
- Végétaliser les toitures (de manière extensive avec faible épaisseur de substrat et sédum ou intensive avec terre végétale et plantation d'arbustes).

Choix raisonné des matériaux

- Préférer les matériaux renouvelables (bois), recyclés, recyclables ou dont la production demande peu d'énergie.
- Utiliser des matériaux reconnus sans danger pour la santé (attention aux produits de traitement et de finition).
- A qualité équivalente, choisir des matériaux produits dans la région pour limiter le transport, source de pollution, et favoriser l'économie locale.

Réduction des déchets et maîtrise de leur élimination

- Concevoir et mettre en œuvre en tenant compte des dimensions de fabrication pour minimiser les chutes.
- Préférer les filières sèches et la préfabrication en atelier.
- Mettre en place un chantier vert, avec tri sélectif des déchets et réduction des nuisances sur le voisinage.

Maîtrise des besoins en énergie pour le confort thermique (chauffage, eau chaude et rafraîchissement)

Mesures « passives », en général gratuites ou amorties en moins de 5 ans :

- implantation optimisant l'orientation en fonction des caractéristiques climatiques.
- forme du bâti (compacte dans les régions aux hivers froids pour réduire les déperditions thermiques).
- dimensionnement des baies en fonction de l'ensoleillement
- qualité des vitrages (doubles, voire triples, dans les régions aux hivers froids).
- protections solaires verticales et horizontales optimisées pour arrêter les rayons du soleil en été et les laisser pénétrer dans la maison en hiver.
- choix des matériaux tenant compte de l'avantage apporté par la présence de quelques éléments à forte inertie thermique.
- isolation renforcée.

- suppression des ponts thermiques.
- vérification de l'étanchéité à l'air.

Mesures demandant un surcoût d'investissement généralement amorties en 5 à 20 ans :

- pompe à chaleur si possible réversible pour rafraîchir la maison en été.
- capteurs solaires thermiques pour l'eau chaude sanitaire.
- plancher chauffant solaire.
- ventilation double flux avec récupérateur de chaleur à haut rendement.
- poêle maçonné au bois (rendement plus élevé qu'une cheminée à foyer ouvert).
- puits canadien (ou puits provençal) pour préchauffer l'air neuf en hiver et le rafraîchir en été.
- choix d'appareils performants (classe A de l'étiquette énergie).

Maîtrise des besoins en énergie pour le confort visuel (éclairage naturel et artificiel)

Mesures « passives », gratuites ou peu coûteuses :

- orientation et dimensionnement judicieux des ouvertures.
- qualité des vitrages.
- protection solaire pour éviter l'éblouissement (éléments pare-soleil fixes et mobiles).

Mesures « actives » amorties rapidement grâce à la baisse de la consommation :

- choix d'appareils performants (classe A de l'étiquette énergie).
- choix d'ampoules à basse consommation.

Les partenaires



GROUPE MONITEUR



GoodPlanet.org